

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1006 accordant un gratification de 1500 francs .

n° 1006

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1946

Date de publication
19 août 1946

Date du numéro
31 août 1946

VISAS

Le Gouvern ur de la Côte française des Somalie et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1814 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1881

Sur la proposition du chf du Cabinet civil

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Une gratification de mille cinq cents francs est accordée à MTM Sauzet pour travaux exceptionnels de dactylographie effectués pour le compte du Cabinet civil. Art. 2. — La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

P.H SIRIEX.